

EPREUVE PRATIQUE D'ADMISSION - TAXIS						
<p>pour réussir l'épreuve pratique, Admission il faut obtenir au moins 12/20</p>	Épreuves	note	total	Durée	Note minimale	Modalités d'épreuve
	Préparation et réalisation du parcours	sur 2 point	sur 20 points	30'	12/20	mise en situation professionnelle au volant d'un véhicule taxi-école équipé
	Sécurité et souplesse de la conduite	sur 10 points				
	Prise en charge du client et informations touristiques	sur 5 points				
	Facturation et utilisation des équipements spéciaux	sur 3 points				

Après réussite à l'admission taxi, le nouveau taxi devra commander sa carte professionnelle à la Préfecture de police